

## Fiche d'inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Noms parents/tuteurs:

Adresse permanente :

Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Adresse durant l'année scolaire :

Téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

*Note : Rappelez-vous de joindre les pièces justificatives demandées.*

### Dates limites

Les dates limites pour présenter une demande de bourse sont le 28 février et le 31 octobre de chaque année.



*Soutenir le  
développement des  
ressources humaines  
de la  
Basse-Côte-Nord*



**Fondation Docteur  
Camille-Marcoux**

*Bourses d'études*

Case postale 130  
Blanc-Sablon (Québec)  
G0G 1W0

Téléphone : 418 461-2144,  
poste 431



*Fondation Docteur  
Camille-Marcoux*





## Historique

Suite au décès accidentel du Dr. Camille Marcoux en 1973, ses parents et amis ont mis sur pied une fondation dans le but de perpétuer sa générosité à l'endroit de la population de la Basse-Côte-Nord.

Un fonds initial de 15 000 \$ a été amassé. Par la suite, la dispersion des membres fondateurs a rendu difficile le fonctionnement de la Fondation. Ses activités ont vraiment repris en 1979 alors qu'un conseil d'administration a été formé avec des résidents de la Basse-Côte-Nord.

En janvier 1995, le conseil d'administration de la Fondation Docteur Camille-Marcoux a élargi son rôle à titre de Fondation officielle du CSSS de la Basse-Côte-Nord. Ainsi, la Fondation Docteur Camille-Marcoux assume une mission sociosanitaire en plus de maintenir l'attribution de bourses et d'encourager l'excellence académique.

Depuis, plusieurs bourses, d'une valeur variant de 300 \$ à 750 \$ chacune, ont été attribuées à des étudiants de la Basse-Côte-Nord. De plus, la Fondation a fourni des équipements de toutes sortes afin de contribuer à l'amélioration des soins de la santé pour la population de la Basse-Côte-Nord.

## Objectifs de la Fondation

L'objectif premier de la Fondation vise le développement de la Basse-Côte-Nord dans les domaines éducationnel et sociosanitaire et plus précisément de :

- Soutenir le développement des ressources humaines de la Basse-Côte-Nord par l'attribution de bourses d'études basées sur la persévérance scolaire;
- Soutenir le point de service de la Basse-Côte-Nord dans des projets visant l'amélioration des services aux usagers;
- Se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou d'autres biens par voie de souscription ou de donation;
- Recevoir des dons, des legs ou d'autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière, administrer tels contributions et organiser des campagnes de souscription, le tout, aux seules fins des objets mentionnés ci-dessus.

**Notez qu'un étudiant est éligible à une bourse d'études de la Fondation par année scolaire.**

## Demande de bourse

Voici les conditions pour être admissible à une bourse d'études :

- Être résident de la Basse-Côte-Nord (Kégaska à Blanc-Sablon);
- Être membre ou avoir un parent/tuteur qui est membre de la Fondation;
- Être inscrit dans un programme d'études à temps plein;
- Poursuivre des études de niveau professionnel (sans interruption), collégial ou universitaire dans une institution reconnue.

La demande de bourse doit contenir les informations suivantes:

- Une fiche d'inscription dûment remplie;
- Une lettre de présentation;
- Une preuve de fréquentation scolaire;
- Une copie officielle du relevé de notes.

## Critères de sélection

Un comité de sélection de la Commission scolaire du Littoral déterminera les récipiendaires en se basant sur:

- La démonstration de persévérance scolaire;
- La pertinence de la demande;
- Une analyse de la lettre de présentation (qualité de la langue et clarté).

